



MODELE DE MANDAT DE REPRESENTATION POUR LE RACCORDEMENT D'UN OU PLUSIEURS SITES AU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

SEI REF 58

Identification : SEI REF 58

Historique

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
01	15/04/2026	Création	-

Résumé

Ce document est le mandat de représentation préconisé par EDF SEI lorsqu'un utilisateur de réseau souhaite habilitier un tiers à agir en son nom et pour son compte auprès d'EDF pour le raccordement d'un ou plusieurs sites, nommément désignés ou situés dans une zone géographique définie, au Réseau Public de Distribution d'électricité dont EDF est gestionnaire, ou la modification de ce raccordement ou de la puissance de raccordement de l'installation desservie.

Ce mandat permet au mandataire d'effectuer, au nom et pour le compte du mandant, les démarches nécessaires auprès d'EDF pour la réalisation de la prestation demandée.

Dans le cas de l'utilisation d'un autre modèle de document, l'ensemble des informations du présent document doit être comprise pour être recevable par EDF.

Une copie de ce document doit être produite par le mandataire à EDF, au moment du dépôt de la demande de prestation ou ultérieurement (changement de mandataire par exemple).

Table des matières

1. Les parties prenantes.....	3
2. Le mandat.....	4
3. Localisation	5
4. Signatures.....	5

1. Les parties prenantes

Entre les soussignés¹ :

Si le Mandant est un particulier :	
<input type="checkbox"/> Madame ou <input type="checkbox"/> Monsieur	
Nom et Prénom	
Domicilié à	
Si le Mandant est une société ou une collectivité locale ou service de l'Etat :	
<input type="checkbox"/> la Société ou <input type="checkbox"/> la Collectivité locale ou service de l'Etat	
Nom de l'entreprise ou de la collectivité	
SIRET	
Représentée par :	
Nom et Prénom du représentant	
Fonction du représentant	

Dument habilité(e) à cet effet,

Ci-après désigné(e) par « Le Mandant » d'une part

Et,

Si le Mandataire est un particulier :	
<input type="checkbox"/> Madame ou <input type="checkbox"/> Monsieur	
Nom et Prénom	
Domicilié à	
Si le Mandataire est une société ou une collectivité locale ou service de l'Etat :	
<input type="checkbox"/> la Société ou <input type="checkbox"/> la Collectivité locale ou service de l'Etat	
Nom de l'entreprise ou de la collectivité	
SIRET	
Représentée par :	
Nom et Prénom du représentant	
Fonction du représentant	

Dument habilité(e) à cet effet,

ci-après désigné(e) par « Le Mandataire » d'une part

Le Mandant et le Mandataire peuvent être désignés individuellement par le terme « Partie » ou collectivement par le terme « Parties ».

¹ Dans le cas d'un groupement solidaire, le contrat de Mandat doit être signé par le représentant du groupement solidaire dument désigné dans la déclaration de groupement, et le mandataire.

2. Le mandat

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Par le présent mandat, le Mandant donne pouvoir au Mandataire, et à lui seul, d'effectuer, en son nom et pour son compte, les démarches nécessaires auprès d'EDF SEI, gestionnaire du Réseau Public de Distribution d'électricité, sur la (ou les) commune(s) concernée(s) par cette opération, pour le raccordement du ou des sites dont il est le maître d'ouvrage et dont la désignation et la localisation géographique sont précisées ci-dessous.

Le Mandataire devient l'interlocuteur d'EDF SEI pour toutes les étapes du raccordement. À ce titre, il est seul destinataire des documents relatifs au déroulement de l'opération de raccordement ; EDF SEI se réserve toutefois le droit d'informer le Mandant de tout manquement de la part du Mandataire.

Dans le cadre de ce mandat, en complément des pouvoirs précédemment énoncés, le Mandant donne pouvoir au Mandataire, pour chaque site à raccorder listés ci-dessous, de :

- Signer en son nom et pour son compte les documents contractuels suivants, relatifs au(x) raccordement(s) :
 - L'offre de raccordement
 - La proposition de raccordement
 - La proposition de raccordement avant complétude
 - La proposition technique et financière
 - La convention de raccordement
 - Dans le cas d'une demande de raccordement en production, le CARD-i ou le contrat d'accès réseau et d'exploitation
 - Le cas échéant tout Avenant à l'Offre de Raccordement,

Ces documents étant rédigés au nom du Mandant. Le Mandataire prenant toutes dispositions nécessaires pour assurer la pleine information du Mandant sur les clauses particulières afférentes au projet ;

- Le cas échéant, signer en son nom et pour son compte le contrat d'achat d'électricité. Le mandataire devient l'interlocuteur d'EDF pour toutes les étapes de l'élaboration du contrat d'achat
- Procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement.

En considération du présent mandat de représentation, le Mandataire pourra notamment :

- Demander auprès des services compétents d'EDF SEI, la communication de toute information confidentielle² concernant les seules informations utiles à l'étude et à la réalisation du raccordement du site dont le Mandant est maître d'ouvrage et dont l'identification et la description figurent au présent mandat, à l'exclusion de toute autre utilisation ;
- Mettre fin à la demande de raccordement ou une des demandes de raccordement, en accord avec le Mandant

Le présent mandat de représentation prend effet à la date de sa signature. Il est valable pour le raccordement des sites dont la demande a été exprimée dans l'année qui suit sa signature et prend fin notamment lors de :

- La sortie de file d'attente et restitution des capacités d'accueil selon les dispositions prévues par la procédure de traitement des demandes de raccordement,

² Informations confidentielles au sens de l'article R111-26 du Code de l'Energie, relatif à la confidentialité des informations détenues par les gestionnaires de Réseaux Publics de Distribution d'Électricité

- La mise en service de l'installation ou de la dernière installation, excepté pour les installations de production où le présent mandat de représentation prend fin lors de la signature du contrat d'achat
- Sa révocation par le Mandant à compter de :
 - La date indiquée dans la révocation
 - À défaut à compter de la notification de la révocation à EDF.

3. Localisation

Désignation du (ou des) site(s) dont le raccordement au réseau public de distribution est à réaliser :

Nom du site	
Adresse	
Commune, code postal	
<i>Si plusieurs sites concernés</i>	
<i>Nom du site 1</i>	
<i>Adresse site 1</i>	
<i>Commune, code postal</i>	
<i>Nom du site 2</i>	
<i>Adresse site 2</i>	
<i>Commune, code postal</i>	
<i>Nom du site 3</i>	
<i>Adresse site 3</i>	
<i>Commune, code postal</i>	

4. Signatures

Fait en deux exemplaires originaux, dont un est remis à chacune des Parties, qui reconnaît en avoir reçu communication.

Pour le Mandant	Pour le Mandataire
Nom et prénom :	Nom et prénom :
En qualité de :	En qualité de :
Fait à	Fait à
Le	Le
Signature et cachet éventuel :	Signature et cachet éventuel :